



URBANISME
DEMANDE DE CERTIFICAT POUR
CHANGEMENT D'USAGE / USAGE DOMESTIQUE EN MILIEU RÉSIDENTIEL

ZONE : _____ DATE : _____
Espace réservé à l'administration

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CERTIFICAT :

Remplir votre demande → Attendre le traitement de votre demande (Délai de 30 jours maximum) → Signer et payer le permis

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète :

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :

Êtes-vous propriétaire ? Oui Non* *(si non, une procuration du propriétaire est requise)*

Adresse complète :

Code postal :

Téléphone :

Rés. :

Bur. :

Cell. :

IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX:

Même que le requérant : Oui Non *(Si non, nom complet :)*

Adresse complète :

Code postal :

Téléphone :

Bur. :

Cell. :

Télec. :

Numéro de licence RBQ :

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU BÂTIMENT (À DÉCRIRE OU PRÉCISER SUR LES PLANS DU BÂTIMENT)

Usage actuel du bâtiment principal : Unifamilial Bifamilial Trifamilial Multifamilial

Chalet/saisonnier Commercial Industriel Mixte

Usage projeté du bâtiment principal : Unifamilial Bifamilial Trifamilial Multifamilial

Chalet/saisonnier Commercial Industriel Mixte

Type de bâtiment principal :

Isolé Jumelé Contigu

Présence d'un compteur d'eau ? :

Oui Non

DESCRIPTION RELATIVE AU CHANGEMENT D'USAGE ou AJOUT D'USAGE DOMESTIQUE

Nombre de logements :

Avant :

Après :

Nombre de chambres à coucher :

Avant :

Après :

Usage du bâtiment/local :

Avant :

Après :

Superficie touchée par l'usage projeté :

Travaux au bâtiment :

Aucun travaux nécessaire Agrandissement physique Rénovation intérieure

Dans le cas où des travaux sont nécessaires, veuillez remplir le formulaire approprié pour l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation

Date d'occupation du local :

Date du début des activités :

Dans le cas d'un usage domestique :

Ajout d'un usage domestique

Retrait d'un usage domestique

Description de l'usage ajouté ou retiré :

Nom du commerce projeté :

Nombre de cases de stationnement prévues :

Dans le cas d'un usage commercial :

Description des usages ajoutés et retirés



Nom du commerce avant :		Après :	
Nombre de cases de stationnement prévues :			

N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE :

- Pour **tous** les usages :
 - Une **procuration** du propriétaire (lorsqu'applicable) ;
pour **modification aux adresses** civiques (lorsqu'applicable) ;
 - Formulaire et documents demandés pour une **rénovation ou un agrandissement physique** du bâtiment (lorsqu'applicable) ;
 - Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour **l'implantation d'une enseigne** (lorsqu'applicable) ;
 - Description de l'usage projeté et un croquis de l'espace et des usages projetés du bâtiment (*vue en plan*) et de l'usage des cours extérieures;
 - Description de l'usage actuel ;
 - Copie du certificat de localisation ;
 - Copie du bail de location, le cas échéant ;
 - Copie de la déclaration d'immatriculation au registre des entreprises du Québec ;

- Pour un usage **commercial** :
 - Une copie du **certificat de localisation** le plus récent montrant notamment :
 - Localisation de **l'aire de stationnement** existante/projetée et ses mesures ;
 - Localisation des **entrées charretières** et leurs dimensions ;
 - Le cas échéant, la liste des produits dangereux qui seront entreposés dans le bâtiment.

- Pour un **usage domestique de tout genre** :
Seul le propriétaire de l'immeuble peut exercer un usage domestique tout en respectant les normes applicables :
 - Une *vue en plan* des étages du bâtiment montrant la superficie du bâtiment et des espaces soumis à l'usage, la localisation des accès au bâtiment et des fenêtres et les aires de salle de bain ;
 - Localisation de **l'aire de stationnement** existante/projetée et ses mesures.

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Nom : Date :

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des modifications avant l'obtention d'un certificat d'autorisation valide.

NOTES : POUR TOUT USAGE

Modifications au permis :

Le permis de construction est émis selon les documents remis à la ville, toutes modifications ou tout ajout à ceux-ci doivent être signalés et intégrés à une modification au permis, et ce, avant d'effectuer les travaux. Le permis est émis pour la durée déclarée des travaux et peut être prolongé sur une période maximale de 6 mois avec une autorisation municipale;

Numération civique du bâtiment :

Le ou les numéros civiques d'un bâtiment doivent être mis en place de manière permanente, visible et lisible de la rue dès leur autorisation (*règl. V-495*). Le numéro civique impliqué dans l'ajout ou le retrait d'un logement doit être ajouté ou enlevé, selon le cas, dès l'émission du certificat d'autorisation à cet effet.

Implantation d'une enseigne/affichage :

L'affichage ou l'implantation d'une enseigne est réglementé par le règlement de zonage (V-539). Ainsi, l'affichage ou la pose d'une enseigne doivent faire l'objet d'une demande de certificat d'autorisation et peuvent être soumis au processus du PIIA selon le secteur.

Mise en garde : Les informations du présent document agissent à titre de renseignement et ne constitue aucunement une liste exhaustive, il demeure de la responsabilité du requérant de se référer au texte officiel des règlements d'urbanisme, à la nature des travaux, ainsi qu'à toutes autres normes ou lois applicables qui prévalent sur l'information ci même contenue, le cas échéant. * **Des informations supplémentaires pourront être exigées.**

Pour toutes informations : Veuillez contactez le service d'urbanisme au **418-285-0110 #4**